

*L'environnement*

Lacs et du Saint-Laurent. Nous connaissons les secteurs problématiques. Nous savons que les eaux-vannes se déversent directement dans les égouts de la nature, mais ces égouts n'ont pas été conçus pour les effluents que nous y jettons de nos jours. Il ne s'agit pas que de déchets humains, mais bien aussi de produits chimiques toxiques mortels que déversent les usines dans nos égouts et directement dans nos lacs et rivières, sans que ces produits aient été le moins traité. Si nous voulons mettre un terme à ce genre de choses, la participation du gouvernement fédérale est impérative. J'exhorte les ministériels à transmettre ce message au ministre des Finances pour qu'il puisse prévoir dans son budget du 10 février des fonds importants pour les programmes de reconstruction des municipalités. Les études effectuées révèlent que le gouvernement sera remboursé à 100 p. 100 grâce à l'augmentation de ses recettes fiscales dans les régions et à la réduction des prestations qu'aura à verser la Commission de l'assurance-chômage. Tout cela me paraît sensé en ce qui concerne l'environnement, la situation de l'emploi et le Canada en général.

● (1510)

[Français]

**M. Dave Nickerson (Western Arctic):** Monsieur le Président, si la motion présentée par l'honorable député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier) produit une certaine inquiétude au sujet de la protection et de la conservation des ressources en eau du Canada à l'avantage de tous les Canadiens, je peux alors affirmer que je partage son inquiétude.

Dans tout le Canada, les municipalités doivent composer avec des stations de purification et des réseaux de distribution vieillissants qui ne fournissent plus aux citoyens l'eau salubre dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit.

Pourtant, s'il est relativement aisé de cerner le problème, il n'est pas aussi simple de trouver des solutions valables, à un coût raisonnable. En effet, il s'agit d'une question qui n'a rien perdu de sa complexité depuis l'installation de nos premiers réseaux de distribution au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Même la plupart de nos réseaux de distribution soit-disant modernes datent de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Et la construction de la plus grande partie de nos réseaux d'égouts remonte au milieu des années cinquante. L'ensemble du système est désuet et presque au terme de sa vie utile. Pis encore, un grand nombre de localités y compris d'importantes agglomérations ne disposent même pas de système de traitement des eaux usées.

Nous devons faire mieux. La question est de savoir comment régler la facture. La construction et l'entretien d'une infrastructure dans le domaine de l'eau sont par définition coûteux. Les autorités municipales ont toujours trouvé difficile d'augmenter le coût des taxes. Elles partageaient déjà ce sentiment à la belle époque des années soixante lorsque le fait de dépenser les deniers publics était objet de glorification. De nos jours, dans les années quatre-vingt, les élus municipaux estiment qu'il est presque impossible d'en demander plus aux contribuables. Dans leur esprit, il est encore plus difficile de le faire pour l'infrastructure dans le domaine de l'eau car celle-ci, contrairement à des services comme les garderies ou les écoles, est littéralement invisible. Non seulement on ne la voit pas mais, également, on n'y pense pas et, par conséquent, on ne s'en inquiète pas.

Les demandes de fonds continuent à augmenter malgré l'absence de programme fédéral dans ce domaine et de subventions pour ce genre de programmes. Et pour être franc, compte tenu du fait que le gouvernement fédéral nage dans des dettes, il lui est impossible en ce moment de relancer des programmes nationaux de plusieurs milliards de dollars pour subventionner des projets d'ouvrages municipaux de traitement de l'eau qui, d'après la Constitution et les provinces elles-mêmes, ne sont pas de compétence fédérale.

A une période où le gouvernement fédéral est pressé d'aborder les grandes priorités dont la responsabilité lui incombe, d'autres grosses dépenses fédérales pour répondre aux demandes concernant les installations municipales du secteur des eaux sont tout bonnement illusoirs. J'ai bien dit «d'autres dépenses», car le gouvernement fédéral injecte déjà des dizaines de millions de dollars pour permettre aux provinces d'assurer de tels services essentiels. Il le fait soit directement grâce à des projets spéciaux, soit indirectement grâce à de grands programmes de transfert et d'exemption d'impôt fédéral. Nous ne disposons plus d'autres moyens fiscaux pour accroître notre participation.

Examinons les faits suivants: Chaque année, le gouvernement du Canada fait face à un déficit de 30 à 35 milliards de dollars, à tel point que la dette accumulée s'élève à 300 milliards de dollars.

En 1975, seulement 12c. de chaque dollar dépensé par le gouvernement canadien servait au remboursement de la dette. Aujourd'hui, 33c. y sont affectés. Par contre, les provinces ne consacrent que 12c. au service de la dette sur chacun des dollars prélevés, alors que les municipalités y consacrent à peine 9c.

Le gouvernement fédéral est l'autorité qui possède la plus faible marge de manoeuvre au pays. Il n'est pas à même de payer ses propres factures et peut encore moins acquitter celles des autres. En réalité, nous parlons de dépenses d'une telle ampleur qu'aucun pouvoir public ne possède les fonds requis en réserve. Les provinces et les municipalités sont donc mieux placées que le gouvernement fédéral pour contracter de nouveaux emprunts qu'elles affecteront à des ouvrages de distribution et de traitement de l'eau.

Si l'on arrive à justifier l'accroissement du rôle du gouvernement fédéral au niveau de l'infrastructure municipale, il faudra emprunter la voie des programmes fédéraux déjà existants. Cela peut se faire en retenant, par exemple, une formule du type des ententes de développement économique et régional, mécanisme déjà efficace dans d'autres secteurs.

Vue sous cet angle, la demande de subventions fédérales pour l'infrastructure municipale relève-t-elle d'une politique publique éclairée ou est-ce encore un moyen de passer la responsabilité aux autres? Pis encore, est-ce que ce refus des deux autres ordres de gouvernement d'assumer leurs responsabilités ne perpétue pas la mauvaise gestion des eaux au Canada en incitant à éviter les solutions réelles?

A mon avis, la véritable recherche de solutions passe par l'examen du problème fondamental de la surconsommation et de l'abus de nos ressources en eau. Cet examen conduit inévitablement à déplorer l'absence d'une tarification réaliste. En un mot, le problème essentiel, c'est qu'à l'heure actuelle seuls quelques Canadiens payent leur eau à un prix correspondant